Journal d'information de la Communauté de Communes
VAL DE LIGNE

OCTOBRE
2019

VAL DE LIGNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CHASSIERS ▪ CHAZEAUX ▪ JOANNAS ▪ LARGENTIERE ▪ LAURAC
MONTREAL ▪ PRUNET ▪ ROCHER ▪ SANILHAC ▪ TAURIERS ▪ UZER

Laurac-en-Vivarais©MathieuDupont

En juin dernier, la communauté de communes du Val de Ligne réunissait l'ensemble de ses partenaires pour un point d'étape du *projet de revitalisation du centre-bourg de Largentière et de développement du territoire du Val de Ligne 2017-2023*. Ce dernier est plutôt positif puisque 3 600 000 euros ont déjà été investis sur le territoire grâce à une trentaine d'actions engagée sur 50 fléchées. Rien d'étonnant vu l'engagement des élus communautaires, qui, conscients du rôle moteur du bourg-centre pour son territoire, ont toujours vivement soutenu et validé les actions bénéfiques et mis en place les moyens nécessaires pour la revitalisation de Largentière.

L'Etat, initiateur du *programme national de revitalisation des centres-bourgs*, a relevé ici la bonne utilisation de l'argent public et la dynamique lancée par l'action publique. En effet, plusieurs initiatives privées la confortent, composent avec elle et la complètent même. Ce projet, qui mobilise toujours plus d'acteurs et porte visiblement ses fruits, reste donc une priorité de l'Etat.

Il en est de même pour la communauté de communes du Val de Ligne qui poursuit son investissement au travers de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, du Pôle Enfance Jeunesse, de la voie verte et de la fibre pour tous.

En plus des projets structurants servant le bassin de vie que seule une communauté de communes peut et doit porter, le Val de Ligne est solidaire de ses communes membres. Elle leur fait notamment bénéficier des conseils et actions des services auxquels elle adhère et finance le débroussaillage à l'épareuse des routes communales deux fois par an. Cette année elle a également répondu présente à l'appel de la commune de Laurac en lui accordant 20 000 euros pour son projet de maintien du dernier commerce en centre-bourg.

Robert VIELFAURE, Président.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE LIGNE
36, avenue de la République 07110 Largentière
04.75.89.28.35 ▪ secretariat@cc-valdeligne.fr ▪ www.cc-valdeligne.fr

ECONOMIE&TOURISME

Malgré un bilan de fréquentation en faible recul par rapport à 2018, le tourisme reste un secteur important pour l'économie locale. La communauté de communes a toujours été consciente de l'impact du tourisme en Val de Ligne et lui a sans cesse porté attention notamment en prenant en 2011 l'office de tourisme en gestion directe. Ce service de la collectivité veille et participe au maintien de cette activité via l'accueil et la promotion du territoire ainsi que l'accompagnement et le conseil aux professionnels. Son travail est rythmé par les saisons : en été il se focalise sur l'accueil et le renseignement des touristes ; l'hiver il se consacre à préparer l'été, notamment en concevant les nombreux supports nécessaires à accompagner les touristes dans leur séjour (brochures, site internet, etc.) ; et sur les ailes de saison, à l'automne et au printemps, il participe à animer le territoire (Mois de la rando, etc.) ou à en faire la promotion à l'extérieur (salons, etc.).

Bien qu'elle soit soumise à validation politique du fait du statut de l'office, son action est pilotée par un Conseil d'exploitation composé d'élus et de professionnels. Elle est soutenue et complétée par celle du service administratif de la collectivité qui gère au quotidien la taxe de séjour, le budget et le personnel ainsi que les aménagements touristiques (réseau de randonnée, voie verte, etc.). L'office s'appuie également sur des partenaires extérieurs tels que le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche pour mettre en place des stratégies.

Michel LEDAUPHIN, Vice-président délégué au tourisme.

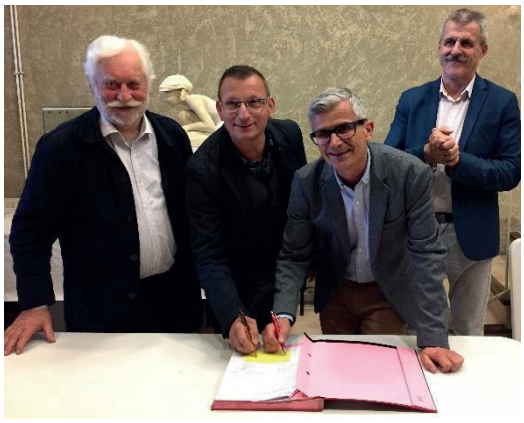

Signature d'une convention partenariale avec l'ADT le 20 mars 2019 à Chassiers lors de la réunion plénière des villages de caractère.

ENFANCE

RETOUR SUR : l'été 2019 à l'ALSH

28 Nombre de jours d'ouverture

101 Nombre d'enfants accueillis

40 Nombre moyen d'enfants accueillis par jour

9 Nombre d'animateurs encadrants

3 Nombre de groupes mis en place : 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans.

33 Nombre de destinations de sorties confondues

60 Nombre d'activités proposées

1000 Nombre de bons souvenirs

LE RAM CHANGE D'HORAIRES : Depuis le 1er septembre 2019, les permanences du Relais des Assistantes Maternelles intercommunal ont lieu le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ainsi que le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30 et les animations ont lieu le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h30 Et toujours au sein de l'école publique Albin Mazon, route de Chassiers à Largentière.

Isabelle PREVOT, Responsable
06.74.21.84.55 ram@cc-valdeligne.fr

NOUVEAU ! Dans le cadre du *Plan mercredi*, depuis la rentrée 2019-2020, la communauté de communes du Val de Ligne en partenariat avec le collège la Ségalière finance le transport d'élèves de CM1, CM2 et 6e du territoire vers leur activité rugby au stade de Largentière.

Hélène MOUTERDE,
Vice-présidente déléguée à l'enfance.

HABITAT&CADRE DE VIE

ZOOM SUR … l'ALEC 07. En adhérant à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche, **la communauté de communes du Val de Ligne soutient un projet associatif tourné vers la transition énergétique et offre aux habitants, associations et entreprises de son territoire la possibilité de bénéficier d'un accompagnement gratuit pour la maîtrise de leurs consommations d'énergie et d'eau (travaux d'économie d'énergie, gestes quotidiens et petites installations) et pour l'installation de systèmes de production d'énergies renouvelables.**

Vous pouvez rencontrer le conseiller info-énergie de l'ALEC 07, sur rendez-vous, lors des permanences assurées au siège de la communauté de communes du Val de Ligne à Largentière les 1er et 3èmes vendredis du mois de 9h à 12h. Renseignements et contact au 04 75 35 87 34.

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche

POINT INFO : COPRO

Depuis le 31 décembre 2018, **toutes les copropriétés doivent être immatriculées au registre national des copropriétés** par leur représentant légal. Cette démarche est gratuite. Plus d'infos : www.registre-coproprietes.gouv.fr

REVITALIS'ACTIONS ! Deux ans après le lancement opérationnel du projet institutionnel de revitalisation du centre-bourg de Largentière, où en est la dynamique ? **Nous avons recueilli les témoignages de porteurs de projet largentiérois ayant bénéficié du soutien financier et/ou technique de la collectivité.**

Johan DELEUZE, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

Revitaliser le centre-bourg de Largentière, c'est d'abord permettre le maintien et l'installation de ménages dans des logements de qualité. Rencontre avec Damien MALTAT, impatient de retrouver le confort d'une maison refaite à neuf.

Souhaitant s'installer en Sud Ardèche, il y a plus de dix ans, Damien Maltat a profité de l'opportunité d'un marché bas pour acquérir une maison avenue Félicien Blanc à Largentière. Aujourd'hui, il ne regrette pas son investissement car il trouve ici le cadre de vie idéal pour élever un enfant : « Je n'ai pas de jardin mais on a la forêt tout autour, le jardin public juste au-dessus, l'ancienne voie ferrée … ». En effet, la ville n'est pas dépourvue de ressources et offre également les services et commerces nécessaires. Toutefois, sa maison a dû faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Ainsi, depuis février 2019, Damien Maltat les suit de près et veille, avec l'aide d'un architecte, à offrir le confort dont ils ont besoin avec son fils tout en préservant ce qui fait le charme de ce bien. Ancien bûcheron, il a même souhaité valoriser un bois local en faisant installer des poutres en châtaignier. Pour lui, la revitalisation de Largentière doit passer par l'attractivité résidentielle mais également économique pour attirer de nouvelles populations.

Ces travaux ont été subventionnés pour plus d'un tiers par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la commune de Largentière.

OCTOBRE 2019

Journal d'information de la Communauté de Communes VAL DE LIGNE

Le tiers-lieu de la Fourmilière de Largentière ouvrira début 2020 au 5 rue de la Halle. Rencontre avec Julien LOYRION, propriétaire de l'immeuble et président de l'association, attaché à Largentière et à sa mutation.

Actuellement en travaux, le 5 rue de la Halle se transformera prochainement en un immeuble vivant, mixant activités et habitation. Il accueillera, en plus du logement personnel de son propriétaire Julien Loyrion, un tiers-lieu : un endroit où l'on pourra « imaginer plein de trucs ». Cet espace, aménagé et équipé pour accueillir diverses activités, sera géré par la Fourmilière de Largentière mais ressemblera à ce que ses utilisateurs voudront bien en faire !

Formée fin 2017 en collectifs d'habitants et d'entrepreneurs, La Fourmilière de Largentière s'est faite connaître grâce au *Nouveau marché de Noël*, organisé les 15 et 16 décembre 2018 en partenariat avec l'Association des Commerçants et Artisans de Largentière. Depuis, le collectif s'est transformé en association et s'appuie sur ce projet de tiers-lieu pour impulser une nouvelle dynamique en centre-bourg. Pour elle, il faut se réapproprier la ville, réinvestir les lieux et y réinventer des activités.

Le premier étage de 100 m², composé d'un espace de travail partagé pouvant accueillir 8 à 10 personnes, de bureaux individuels, d'une salle de réunion et d'un espace détente, ouvrira ses portes au 1er trimestre 2020. Dans une deuxième phase, il accueillera également une plateforme de partage de compétences et de connaissances, adaptée aux besoins exprimés par les habitants et entrepreneurs locaux. A terme, le rez-de-chaussée pourrait voir s'installer un café associatif et divers ateliers où moments de rencontre et de convivialité pourraient être organisés ; cela reste à imaginer et à construire.

En parallèle, Julien Loyrion a entamé la rénovation de son futur logement au sein de cette maison familiale afin d'en améliorer le confort et les performances énergétiques.

La création du tiers-lieu de la Fourmilière de Largentière fait l'objet d'un dossier de financement dans le cadre de la *Revitalisation Oméga Pharma* actuellement à l'instruction par la CCI Ardèche pour le compte de l'Etat. La rénovation de la partie habitable de l'immeuble est éligible aux aides sur l'amélioration de l'habitat de l'Anah et de la commune.

©JulienLoyrion

Cette réhabilitation a bénéficié des aides de l'Anah, de la communauté de communes du Val de Ligne et de la commune de Largentière. Il s'agit du plus gros dossier instruit par l'Anah depuis 2017 en Sud Ardèche !

Vous n'avez pas pu le rater, le 40 avenue de la République à Largentière se refait une beauté ! Rencontre avec son propriétaire Éric ROUGETET, un amoureux des belles pierres.

Cela fait plus de 20 ans qu'Éric et Mireille Rougetet restaurent des vieilles bâtisses. Il y a trois ans, ils tombent sous le charme de cet immeuble du XIXe siècle délaissé en entrée de ville et l'acquièrent.

Convaincus du potentiel du bâtiment et de son emplacement, ils s'engagent dans des travaux de rénovation globale en juin 2017 et travaillent avec les artisans locaux pour y créer cinq logements, dont un pour personnes à mobilité réduite, et un vaste local commercial.

Conforté par les regards extérieurs sur ce « trésor » qu'est Largentière, Éric Rougetet ne peut que croire en sa revitalisation. Il mise dessus et espère que son pari provoquera l'effet boule de neige nécessaire pour redynamiser le centre-bourg.

Direction de publication : Bureau exécutif du Val de Ligne avec la participation des services de la communauté de communes.
Impression : Fombon.